



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 14 mars deux mil vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Maison des Services de Proximité, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire.

- **Présents :** MM AUDOUX François, NIORT Jacques, NAILANI Ambdilhadi, BARREAU Eliane, CHEVAIS Claudine, BLANC Delphine, BAUDET Valérie, DEVERGE Christian, STEPHENS Susan, REMAUD Emmanuel, CHAUVEAU Tiphaine. DEGORCE Carine, HUVELIN Damien

Absents excusés :

- BRISEPIERRE Jérôme
- FOUSSIER François,

Secrétaire de séance : Eliane BARREAU

Présentation par SOLVEO d'un projet photovoltaïque sur les terres communales

Le projet se situerait sur des terres communales des Brandes au-dessus du plan d'eau sur environ 14 hectares. Le site est classé naturel, il faudra donc une modification du PLUi (passage en zone NPJ) autorisant explicitement les centrales photovoltaïques.

Il est envisagé de conclure un bail de 40 ans avec un loyer de 6000€/ha soit 84000€/an.

Delphine BLANC quitte la salle à 22h30.

Compte rendu de la réunion du 01/03/2022:

Le Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour complémentaire

- **Préparation des élections présidentielles**
- **Choix cuisine pour logement du Presbytère :** Le choix se porte sur Leroy Merlin et un budget d'environ 2000€ - 2500€.
- **Solidarité Ukraine :** à revoir
- **Demande Mme Bourriaux COLIN :** Elle sollicite l'autorisation d'installer des poules dans le bois à l'arrière de sa maison. Le conseil municipal donne son autorisation pour 4 poules et préconise un enclos de 5m x 3m de profondeur et de laisser 2 mètres au minimum de distance de chaque côté des voisins

Débat sur les projets photovoltaïques

Un débat a porté sur les propositions de Solveo et les premières propositions d'Engie Green.

Le conseil municipal décide de s'accorder un temps de réflexion.

D2022/26 - Modification des statuts communautaires

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le conseil communautaire du 15 février 2022 a voté une modification des statuts pour prestations aux collectivités autres que les communes membres.

Après avoir pris connaissance de la délibération du conseil communautaire et en voir délibéré, le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable aux transferts proposés.

Supports vélos

Il est décidé d'acquérir des supports en galvanisé.

- 2 de 3 places
- 2 de 5 places

Le Maire,
François AUDOUX

